

en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immoiez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour que s'établisse sur la terre le règne du Cœur immaculé de Marie.

Résolution apostolique: Répandre partout le culte du Cœur de Marie.

Le Monument Laval

Le Comité de l'Œuvre du Monument Laval s'est réuni en séance plénière, dimanche dernier, à l'Université Laval, pour étudier la question du maintien ou du changement de la date de « 1908 », antérieurement fixée pour l'inauguration du Monument Laval.

Après une sérieuse et intéressante discussion, à laquelle ont pris la plus grande part les honorables juges Routhier et Langelier, Mgr Têtu, MM. les abbés P.-E. et C. Roy, MM. C.-J. Magnan, le Dr Lessard et le notaire Grenier, le Comité a décidé, à la presque unanimité des assistants, de maintenir la date de 1908 pour l'inauguration du Monument.

Ainsi nous aurons, l'année prochaine, la glorification nationale du Vén. Mgr de Laval, et en 1909 les fêtes du tricentenaire de la fondation de Québec. Il est donc permis de dire que ces grandes solennités religieuses et civiles que l'on prépare dureront toute une année, s'ouvrant en 1908 pour se terminer en 1909.

Nous pouvons ajouter que le piédestal du Monument sera complété au cours de la présente année, et que la statue du grand apôtre de la Nouvelle-France y sera placée au commencement de juin 1908.

Indulgence de la Sainte Trinité

Par un décret *Urbis et Orbis* de la S. C. des Indulgences du mois de juin 1906, Notre Saint Père le Pape Pie X^{me} accordé — aux conditions ordinaires de la Confession, de la Communion et d'une prière à ses intentions — une indulgence plénière,